



Yvonnick.IA

L'IA des appels d'offres du BTP

Rapport d'analyse

Viser un document

fiche_technique_barriere_automatique.pdf

Généré le 10/10/2026

fiche_technique_barriere_automatique.pdf

Visa établi au regard du document de référence : **09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf**

Visa

VAR — Visé Avec Réserve

Mise en œuvre non autorisée en l'état. Les réserves doivent être levées au préalable.

Exigences déterminantes non satisfaites

- Deux barrières levantes intensives seront installées à proximité du rond-point pour l'entrée et la sortie de la base vie. — traitée partiellement. Le texte précise les caractéristiques techniques de la barrière automatique G5000, notamment son temps d'ouverture (4 à 8 secondes) et son MCBF (non précisé). Il mentionne également son utilisation pour l'entrée et la sortie de la base vie, mais sans indiquer explicitement le MCBF ≥ 3 millions de cycles requis. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.5, p. 18)
- Deux barrières levantes renforcées seront installées en entrée et sortie à proximité des portiques coulissants motorisés. — non traitée. Aucune mention de barrières levantes renforcées ou de leur MCBF ≥ 10 millions de cycles dans le texte fourni. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.6, p. 18)
- Les portiques seront équipés de feux de signalisation de la poutre et de feux à leds (rouges et vertes avec masque PL). — traitée partiellement. Le texte décrit des accessoires comme des feux de signalisation et des bandes réfléchissantes, mais ne précise pas explicitement la présence de feux à LEDs rouges et vertes avec masque PL, ni leur conformité aux exigences. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.7, p. 18)
- La boucle inductive détectera précisément les masses métalliques pour gérer la présence d'un véhicule à proximité d'une barrière ou portique. — traitée partiellement. Le texte mentionne une boucle magnétique (boucle inductive) pour la détection des véhicules, mais ne précise pas sa forme rectangulaire ni son orientation (côté le plus long perpendiculaire au sens de circulation). Il ne détaille pas non plus les dimensions de la saignée (10 à 15 mm de large, 30 à 40 mm de profondeur). (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.8, p. 18)
- L'interface entre le système de contrôle d'accès et les barrières sera assurée par des contacts secs libre de potentiels. — traitée partiellement. Le texte aborde l'interface entre le système de contrôle d'accès et les barrières via des contacts secs, mais ne précise pas si ces contacts sont libre de potentiels. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.8.3, p. 22)



- L'humidité relative maximale est de 95 %. — non traitée. Aucune mention de l'humidité relative maximale de 95 % dans le texte fourni. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.9.1, p. 23)
- La barrière levante intensive doit avoir un MCBF (nombre de cycles) ≥ 3 millions. — traitée partiellement. Le texte ne fournit aucune information sur le MCBF (nombre de cycles) de la barrière G5000. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 2.9, p. 34)
- Le portique coulissant motorisé doit avoir une hauteur libre sous la poutre de 2 050 mm. — non traitée. Aucune mention de la hauteur libre sous la poutre des portiques coulissants motorisés (2 050 mm) dans le texte fourni. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 2.11, p. 35)

Synthèse

12 exigences des documents de référence concernant ce document, sur 122 relevées. 4 satisfaites, 8 à compléter ou non conformes.

Points conformes

- Les conditions climatiques d'environnement des équipements sont fixées entre -20 à 70°C. — Le texte indique que la température de fonctionnement de la barrière G5000 est comprise entre -20°C et +55°C (p. 6), ce qui est conforme à l'exigence de -20°C à 70°C. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.9.1, p. 23)
- Tous les matériels doivent respecter les normes européennes ou, à défaut, les normes françaises (NF). — Le texte mentionne la conformité à la directive européenne 2006/42/CE et aux normes européennes EN 13241-1, EN 12453, EN 12445 et EN 12635 (p. 3 et p. 5). (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.10.1, p. 23)
- Les coffrets doivent être étanches aux poussières avec un indice de protection IP55 au minimum. — Le texte précise que le degré de protection (IP) de la barrière G5000 est IP54 (p. 6), ce qui est conforme à l'exigence minimale IP55. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 2.1, p. 26)
- La barrière levante intensive doit avoir un temps de manœuvre de 4,9 à 10,5 sec. — Le texte indique que le temps d'ouverture de la barrière G5000 est compris entre 4 et 8 secondes (p. 6), ce qui est conforme à l'exigence de 4,9 à 10,5 secondes. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 2.9, p. 34)

Points à compléter ou non conformes



- **Deux barrières levantes intensives seront installées à proximité du rond-point pour l'entrée et la sortie de la base vie.** — traitée partiellement. Le texte précise les caractéristiques techniques de la barrière automatique G5000, notamment son temps d'ouverture (4 à 8 secondes) et son MCBF (non précisé). Il mentionne également son utilisation pour l'entrée et la sortie de la base vie, mais sans indiquer explicitement le MCBF ≥ 3 millions de cycles requis. À fournir ou modifier : L'entreprise doit fournir une justification technique ou une fiche complémentaire attestant que la barrière G5000 répond au critère MCBF ≥ 3 millions de cycles. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.5, p. 18)
- **Deux barrières levantes renforcées seront installées en entrée et sortie à proximité des portiques coulissants motorisés.** — non traitée. Aucune mention de barrières levantes renforcées ou de leur MCBF ≥ 10 millions de cycles dans le texte fourni. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.6, p. 18)
- **Les portiques seront équipés de feux de signalisation de la poutre et de feux à leds (rouges et vertes avec masque PL).** — traitée partiellement. Le texte décrit des accessoires comme des feux de signalisation et des bandes réfléchissantes, mais ne précise pas explicitement la présence de feux à LEDs rouges et vertes avec masque PL, ni leur conformité aux exigences. À fournir ou modifier : L'entreprise doit préciser si les feux à LEDs rouges et vertes avec masque PL sont inclus ou compatibles avec la barrière G5000, et fournir une description technique détaillée. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.7, p. 18)
- **La boucle inductive détectera précisément les masses métalliques pour gérer la présence d'un véhicule à proximité d'une barrière ou portique.** — traitée partiellement. Le texte mentionne une boucle magnétique (boucle inductive) pour la détection des véhicules, mais ne précise pas sa forme rectangulaire ni son orientation (côté le plus long perpendiculaire au sens de circulation). Il ne détaille pas non plus les dimensions de la saignée (10 à 15 mm de large, 30 à 40 mm de profondeur). À fournir ou modifier : L'entreprise doit fournir des détails sur la forme, l'orientation et les dimensions de la boucle inductive, ainsi que sur les modalités d'installation dans la saignée. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.8, p. 18)
- **L'interface entre le système de contrôle d'accès et les barrières sera assurée par des contacts secs libre de potentiels.** — traitée partiellement. Le texte aborde l'interface entre le système de contrôle d'accès et les barrières via des contacts secs, mais ne précise pas si ces contacts sont libre de potentiels. À fournir ou modifier : L'entreprise doit confirmer que les contacts utilisés pour l'interface sont bien des contacts secs libre de potentiels. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.8.3, p. 22)
- **L'humidité relative maximale est de 95 %.** — non traitée. Aucune mention de l'humidité relative maximale de 95 % dans le texte fourni. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.9.1, p. 23)
- **La barrière levante intensive doit avoir un MCBF (nombre de cycles) ≥ 3 millions.** — traitée partiellement. Le texte ne fournit aucune information sur le MCBF (nombre de cycles) de la barrière G5000. À fournir ou modifier : L'entreprise doit fournir une justification



technique ou une fiche complémentaire attestant que la barrière G5000 répond au critère $MCBF \geq 3$ millions de cycles. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 2.9, p. 34)

- **Le portique coulissant motorisé doit avoir une hauteur libre sous la poutre de 2 050 mm.**
- non traitée. Aucune mention de la hauteur libre sous la poutre des portiques coulissants motorisés (2 050 mm) dans le texte fourni. (source : 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 2.11, p. 35)

Référence documentaire

- 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.5, p. 18
- 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.6, p. 18
- 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.7, p. 18
- 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.4.8, p. 18
- 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.8.3, p. 22
- 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.9.1, p. 23
- 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 1.2.10.1, p. 23
- 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 2.1, p. 26
- 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 2.9, p. 34
- 09_CCTP_Contrôle d'Accès.pdf, 2.11, p. 35